

PROCES-VERBAL CNDC N° 1 10 MARS 2021 VISIOCONFERENCE

Présidence Sylvain Collette

Présents - Membres permanents

Yves Bellanger, Yves Boisserie, Fabrice Dubuisson, Nicole Filippi, Sophie Folliet, Christine Henry, Claude Monnet, Jérôme Nicault, Yves Orlianges, Jean-Marc Revol, Bernard Sciberras

Invités permanents

Marcel Ferrari (V-P chargé du développement et PSF), Emmanuelle Jaeger (V-P chargée des clubs)

Membres associés

Philippe Boidé (DG), Olivier Guy (DTN), Philippe Leynier (DTN).

Excusé Thomas Millot (DG)

- Début de réunion à 18h35 -

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Sylvain Collette remercie les participants d'avoir accepté de constituer la C.N.D.C. pour la période 2021-2024 et regrette que cette première réunion de la commission se fasse par visioconférence.

La commission a été renouvelée à 55% puisque six membres sur onze sont des nouveaux, ou des retours, pour certains.

Le Président donne la parole à tous les participants pour connaître le rôle de chacun dans les différentes structures fédérales, et ainsi compléter le document de présentation des membres qui a été transmis préalablement.

2. AIDE DU CREDIT MUTUEL

Il est rappelé que l'aide fournie par le Crédit Mutuel a apporté aux clubs de moins de 150 licenciés un montant de 150 000€, somme correspondant à leur engagement pour l'Euro 2020. Il est précisé qu'avec l'accompagnement Emmanuelle Jaeger, on a pu participer à la sélection des heureux bénéficiaires (57 clubs récompensés sur 158 dossiers).

Les clubs étaient repartis en deux groupes : les moins de 50 licenciés recevront 1 500€ et ceux entre 51 et 150 licenciés, 3 000€.

3. LABELLISATION 2020

S. Collette rappelle les difficultés rencontrées pour obtenir la labellisation 2020. La crise du COVID 19 n'a pas permis le déroulement normal de la saison et a donc eu un impact sur les extractions de fichiers du SI-FFA. Toutefois, avec le service informatique, il a été possible de présenter au Bureau fédéral une labellisation cohérente avec celle de 2019.

Afin que tous les membres de la commission intègrent tous les paramètres de la labellisation, une explication est donnée, relative à tous les critères des cinq secteurs que sont :

- le stade,
- l'éducation athlétique,
- la forme-santé,
- le running et
- le haut niveau.

Sur le site grand public de la FFA, le texte accompagnant les critères de labellisation a été mis à jour.

Le service communication de la FFA a transmis un modèle de diplôme pour que les clubs puissent les éditer et les afficher dans leurs lieux de vie → *A revoir.*

Toutes les demandes de renseignements sur cette labellisation, reçues par mail, ont fait l'objet d'une réponse téléphonique avec les responsables de clubs, à leur grande satisfaction.

Rappel : les clubs associés sont labellisés dans les quatre secteurs du plan de développement. Par contre, seuls, les clubs référents sont labellisés dans le secteur « haut niveau » en prenant, bien entendu, en compte tous les éléments issus des clubs associés.

Les paiements aux clubs ont été établis au début du mois de février vers les ligues, en même temps que l'envoi des courriers aux clubs.

Un contrôle a également été effectué sur le respect des règles en ce qui concerne la prise de licences pour les EA-PO. Il est apparu que 22 clubs ne licenciaient pas dans ces catégories. Le Bureau fédéral a décidé de ne pas régler les sommes dues au titre de la labellisation.

4. LABELLISATION 2021

Compte-tenu du déroulement de la saison 2020-2021 et des perspectives pour les prochains mois, la C.N.D.C. propose, après échanges, que la labellisation au 31 août prochain se fasse sur la base de celle de 2020.

Toutefois, il sera tenu compte des nouveaux clubs et des radiations, mais également des diplômes qui auront été obtenus par les dirigeants, entraîneurs et officiels. Il en sera de même pour les journées de *marche nordique et des journées Kinder Joy Of Moving Athletics Day.*

→ *Proposition sera faite au Bureau fédéral par Emmanuelle Jaeger.*

5. PROCHAINES ECHEANCES POUR LA COMMISSION

- ✓ Désigner, pour proposition au BF, les clubs à récompenser lors de la prochaine A.G.
- ✓ Reprendre, pour l'actualiser, le dossier sur les dates de saison.
- ✓ Proposition pour la préparation de la prochaine rentrée.
- ✓ Actualiser le classement des clubs.

⇒ La prochaine réunion est fixée au 29 mars prochain à 18h30.

- *Fin de réunion à 20h15* -

Sylvain COLLETTE
PRESIDENT DE LA CNDC